



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Comité d'éthique des contrôles

DDTM Evreux le 21-06-2017



BILAN CONTROLES 2016 → CAMPAGNE 2017

26/06/2017

1



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Remarque préliminaire:

Les résultats officiels ne sont pas tous disponibles (surfaces).
Ceux qui vous sont présentés sont donc **partiels**

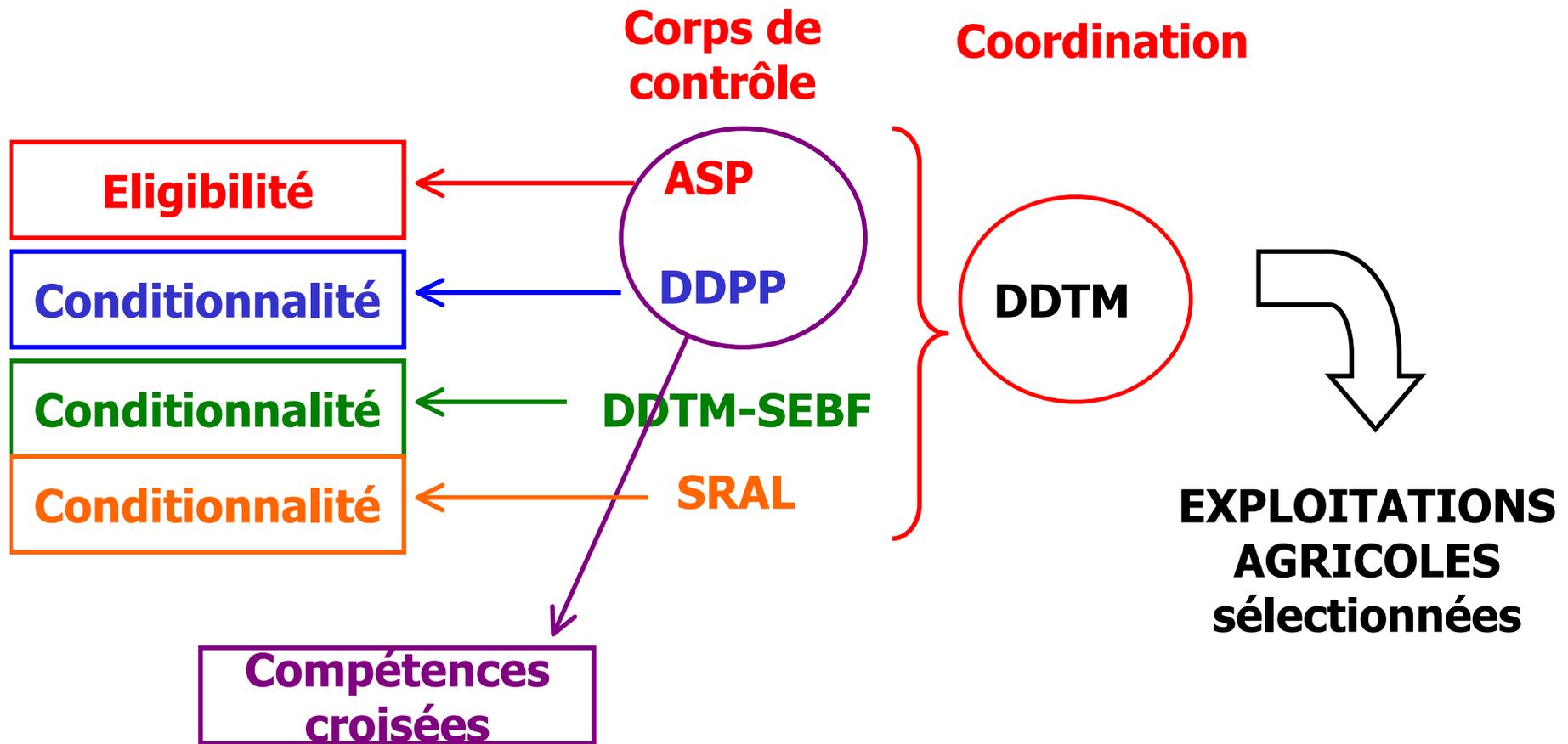


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Les contrôles





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

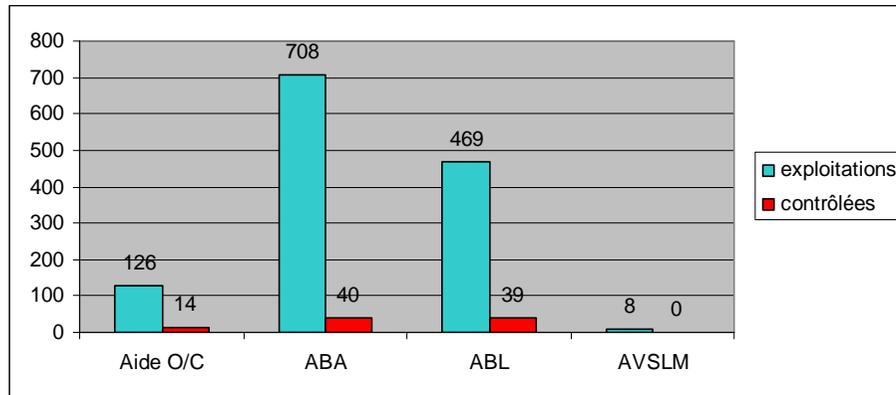
PRÉFET DE L'EURE



La part des exploitations contrôlées au titre de **l'éligibilité**



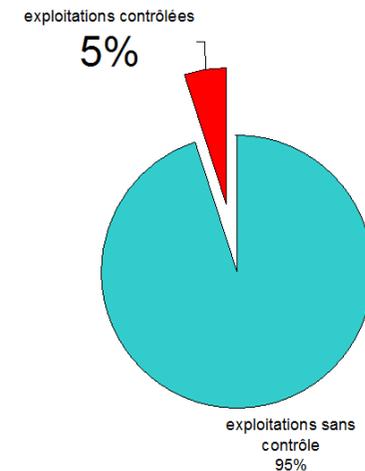
Sur 1311 exploitations demandeuses
d'aides **animales**



93 exploitations d'élevage ont été contrôlées en 2016
26/06/2017 (soit 7% en moyenne)



Sur 3702 exploitations
demandeuses d'aides
découplées





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

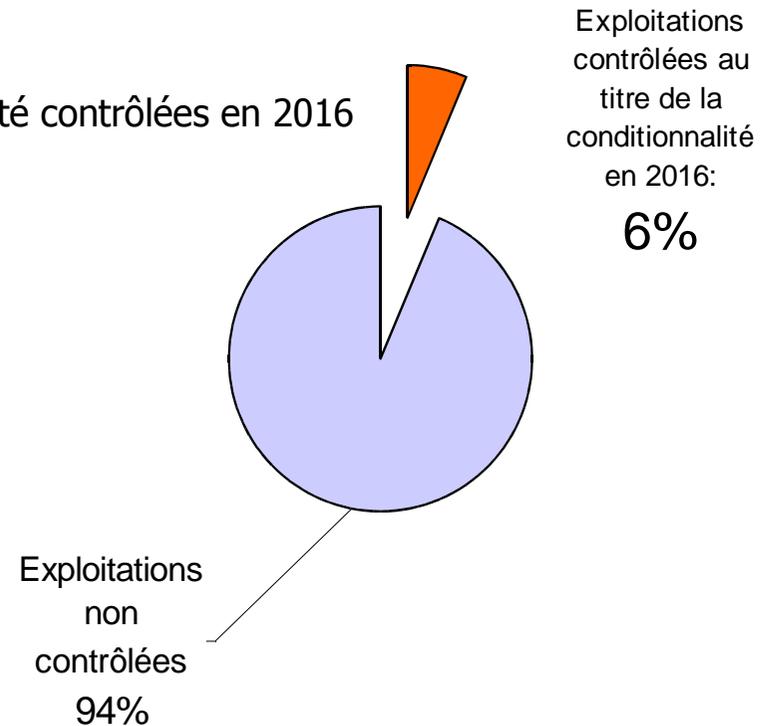
PRÉFET DE L'EURE



La part des exploitations contrôlées au titre de la conditionnalité

Sur 3702
exploitations

249 exploitations ont été contrôlées en 2016



26/06/2017

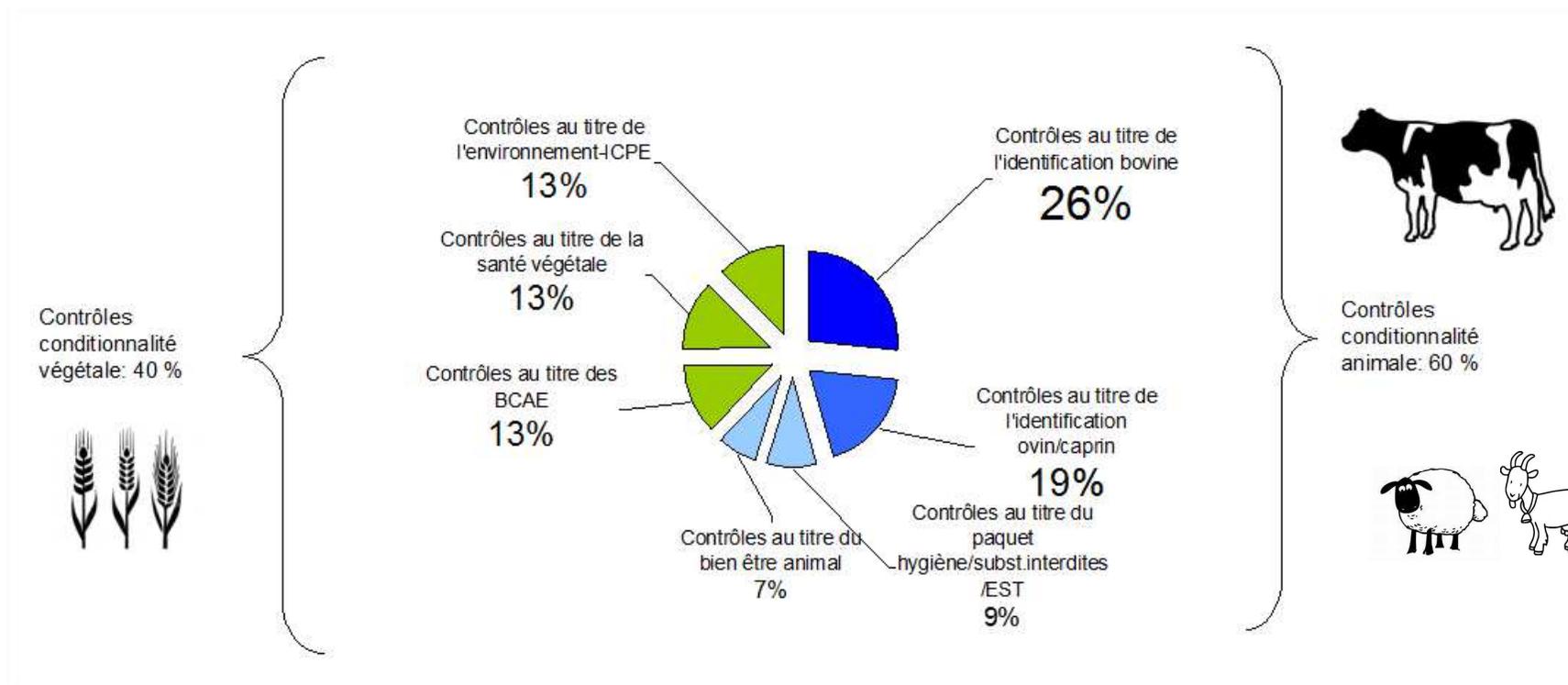


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Répartition des différents contrôles conditionnalité





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



1. BILAN de la campagne de contrôles 2016

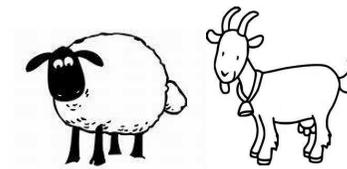
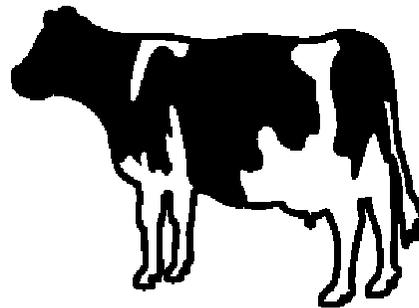


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



1.1. Les contrôles Animaux





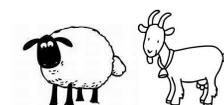
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



- Eligibilité aux aides animales

			exploitations contrôlées	en anomalie		taux de conformité
Ovins		119	14	1	7%	93%
Caprins		7				
Bovins	ABA	708	40	2	3%	97%
	ABL	469	39			
	VSLM	8	0			



Les exploitations en anomalies pénalisantes sont peu nombreuses mais il reste malgré tout des écarts sur les effectifs, qui réduisent les aides



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



- Conditionnalité

domaine 2: Santé Publique, animale
domaine 3: Bien-être animal



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



RAPPEL Système d'avertissement précoce (FAP/anomalies mineures)

Années	N	N+1	N+2
avertissement	FAP	Anomalie non remise en conformité dans les délais prévus	Anomalie non remise en conformité dans les délais prévus
Pénalité ?	non	sanction	sanction



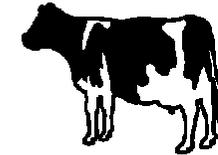
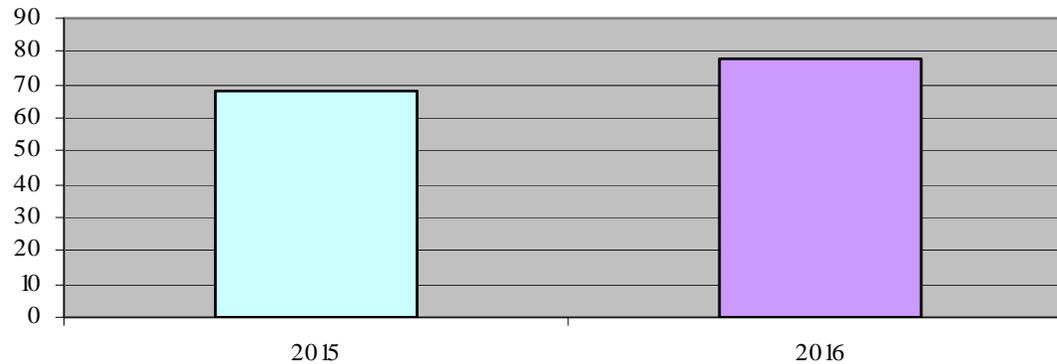
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Identification et enregistrement des animaux

Exploitations contrôlées IPG BOVINE *



Entre 70 et 80
exploitations

Taux de contrôle: 3 %

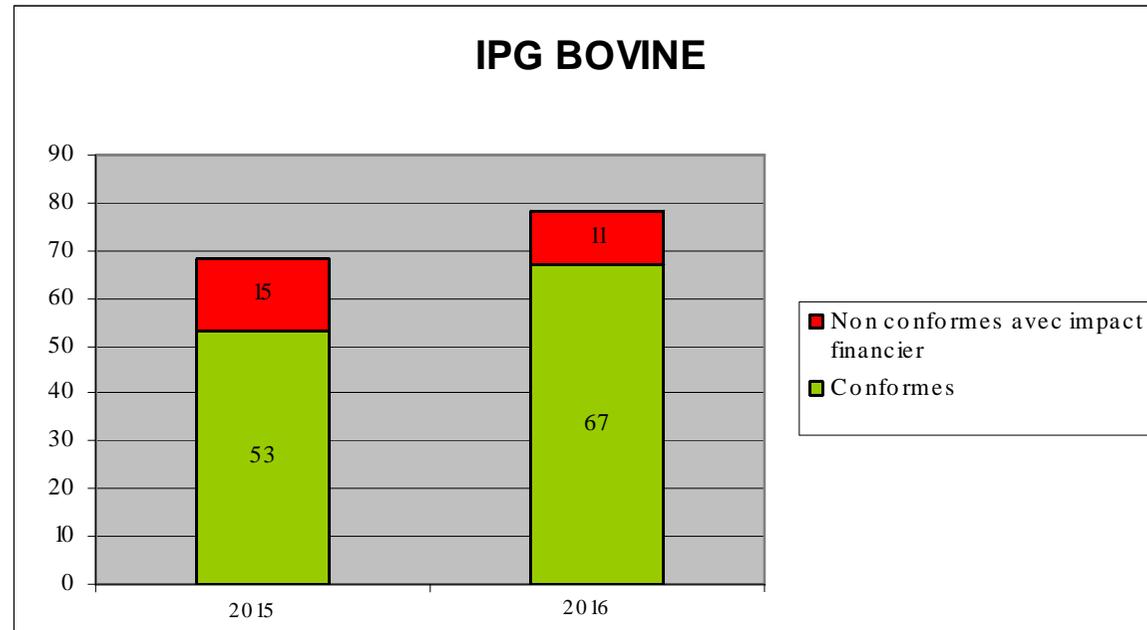
* Identification pérenne généralisée

26/06/2017



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Amélioration du taux de conformité (78%→86%)

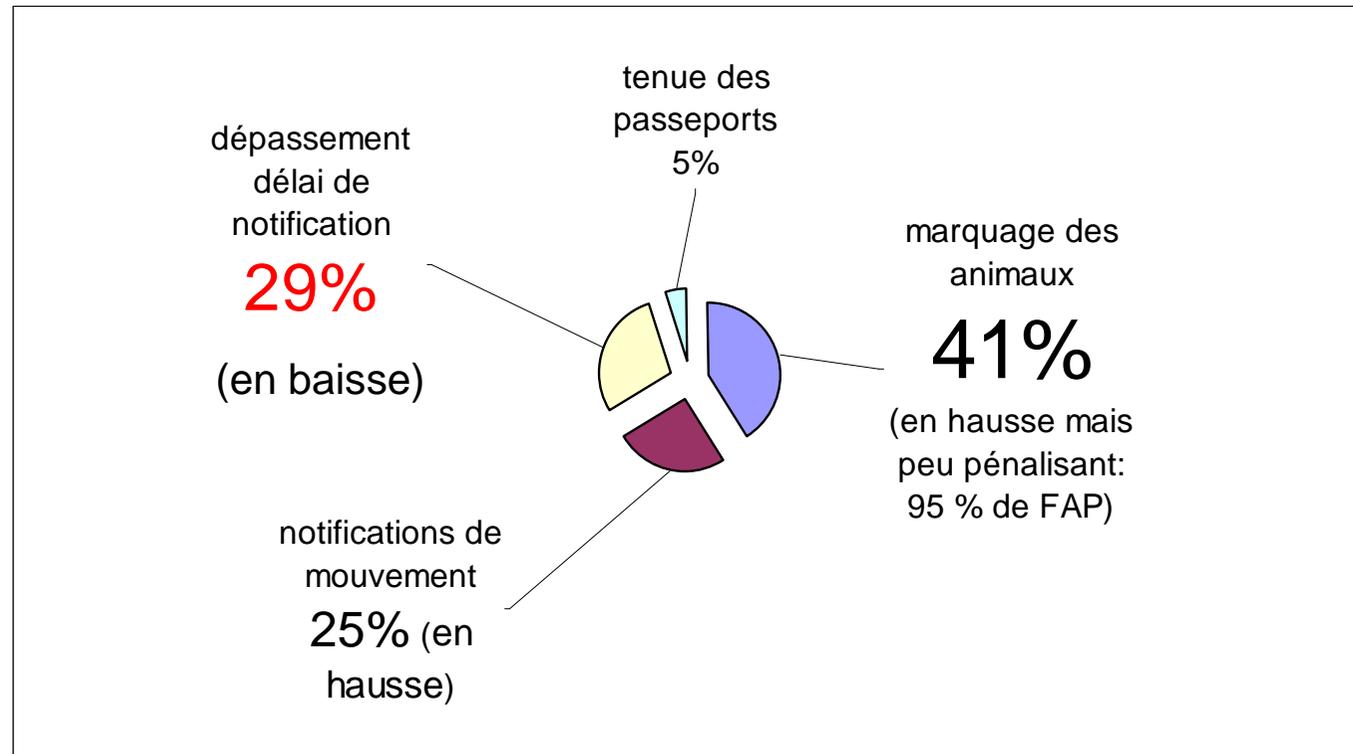


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



IPG BOVINE : les anomalies principales



Sur 100 anomalies **17 % sont pénalisantes**
(27 % en 2015)

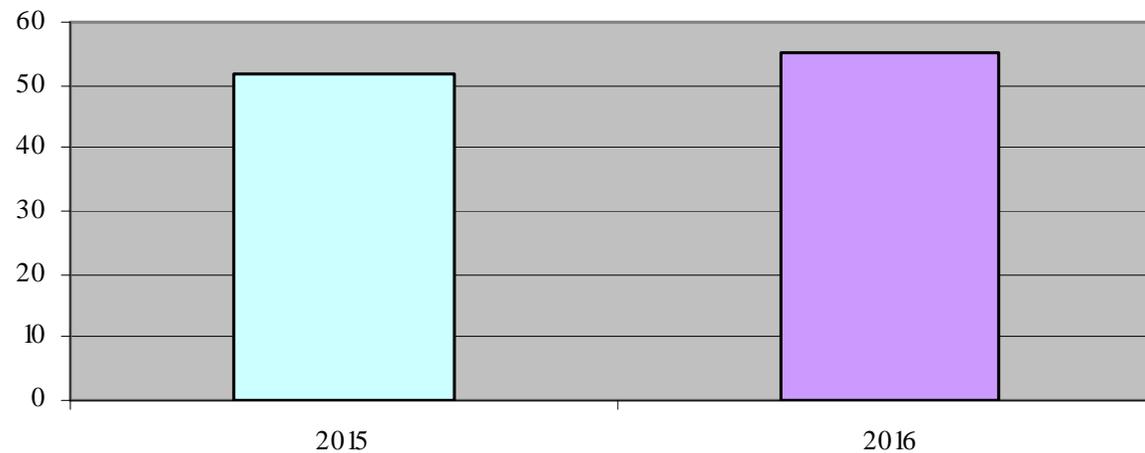
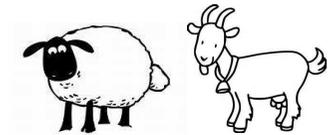


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Exploitations contrôlées IPG OVINS CAPRINS



Entre 50 et 55
exploitations

Taux de contrôle: 3 %

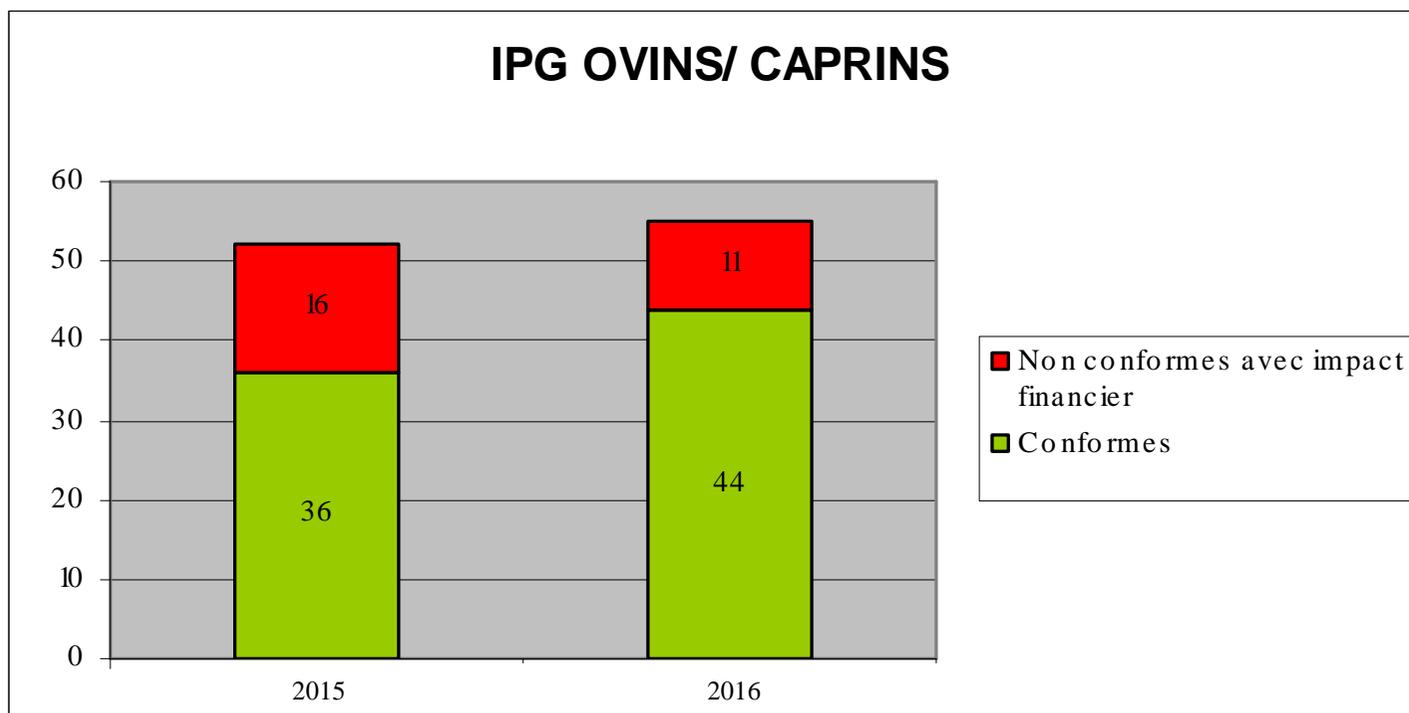


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



IPG OVINS/ CAPRINS



Amélioration du taux de conformité (69%→80%)

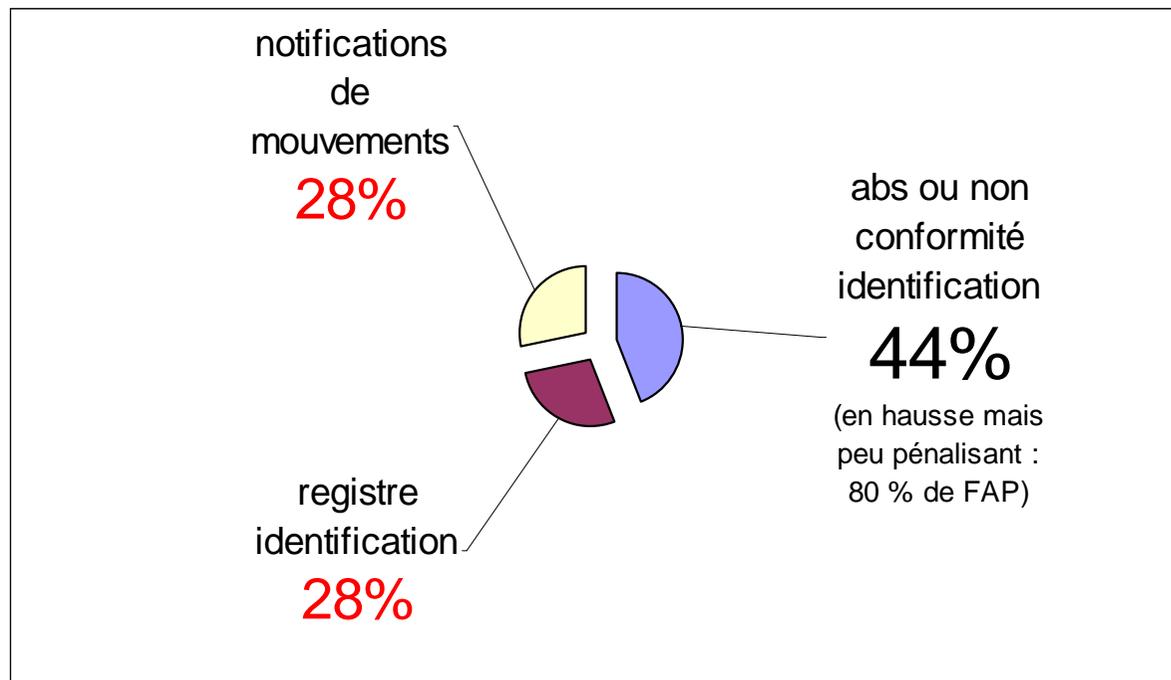


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



IPG O/C: les anomalies principales



Sur 32 anomalies **53 % sont pénalisantes**
(58 % en 2015)

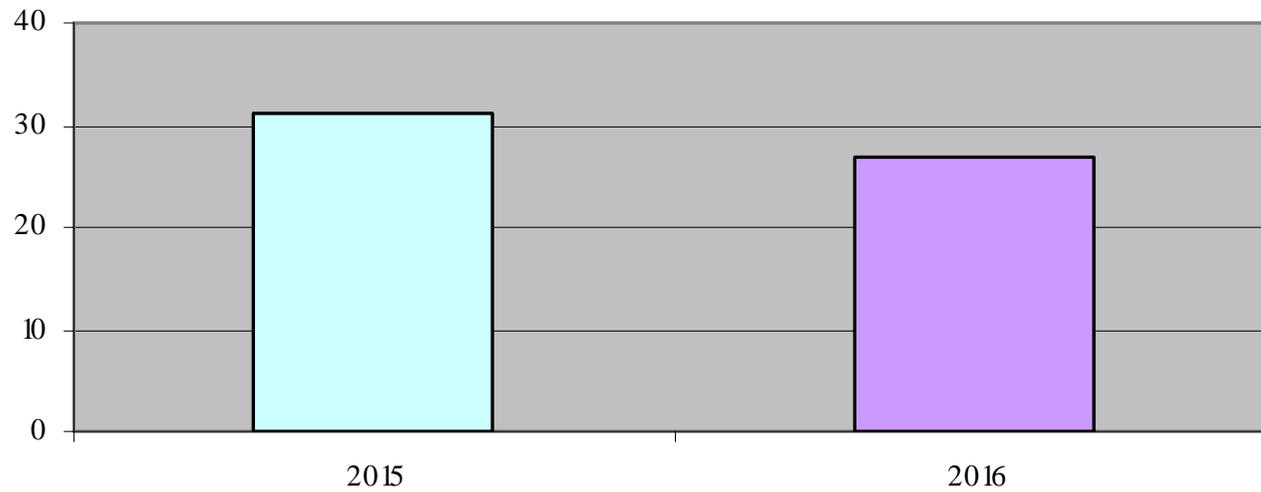


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Exploitations contrôlées SANTE ANIMALE



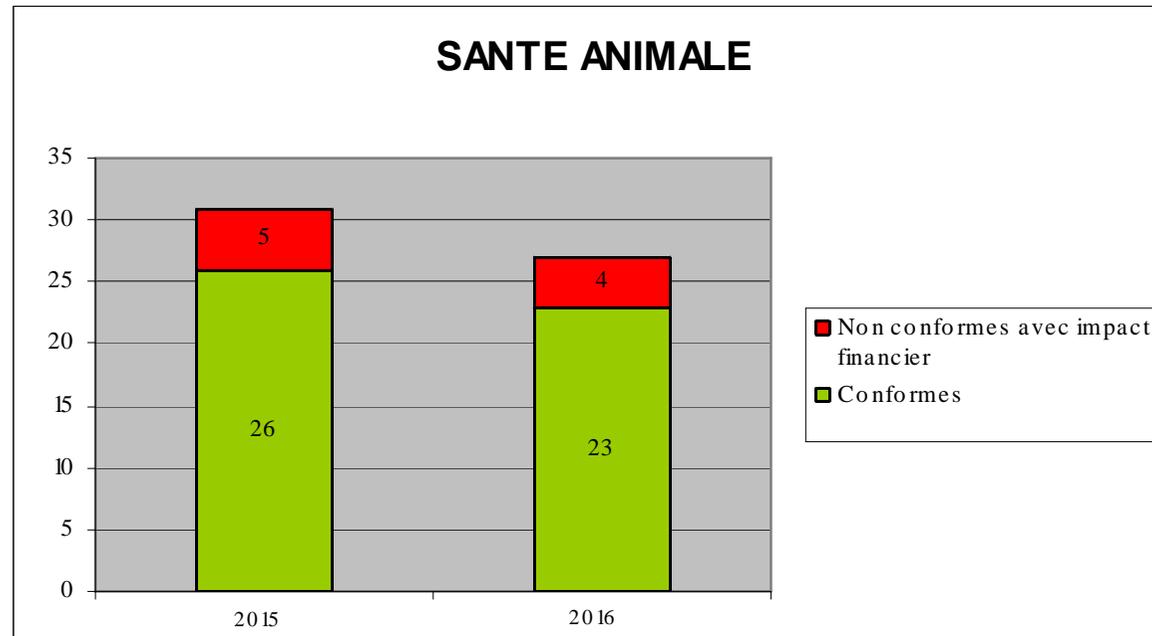
30 exploitations

Taux de contrôle: 1 %



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Stabilité du taux de conformité (84%→85%)

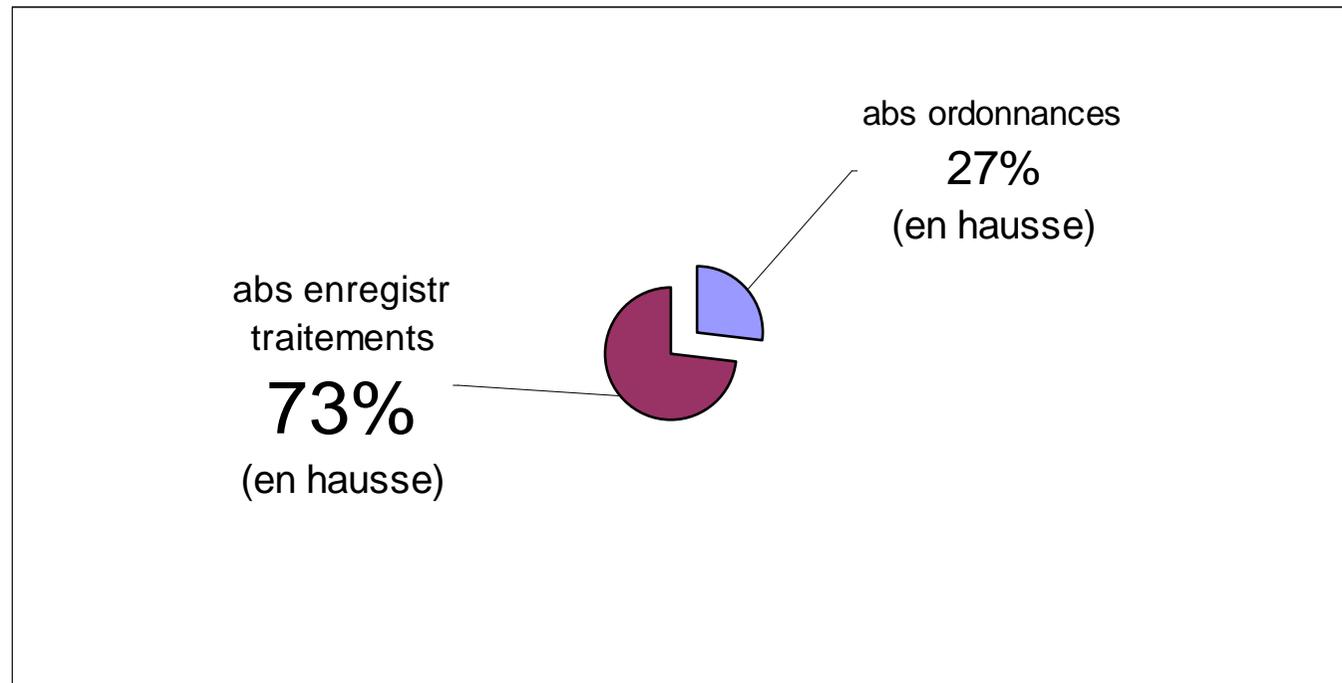


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Santé animale: les anomalies principales



Sur 11 anomalies **55 % sont pénalisantes**
(50 % en 2015)

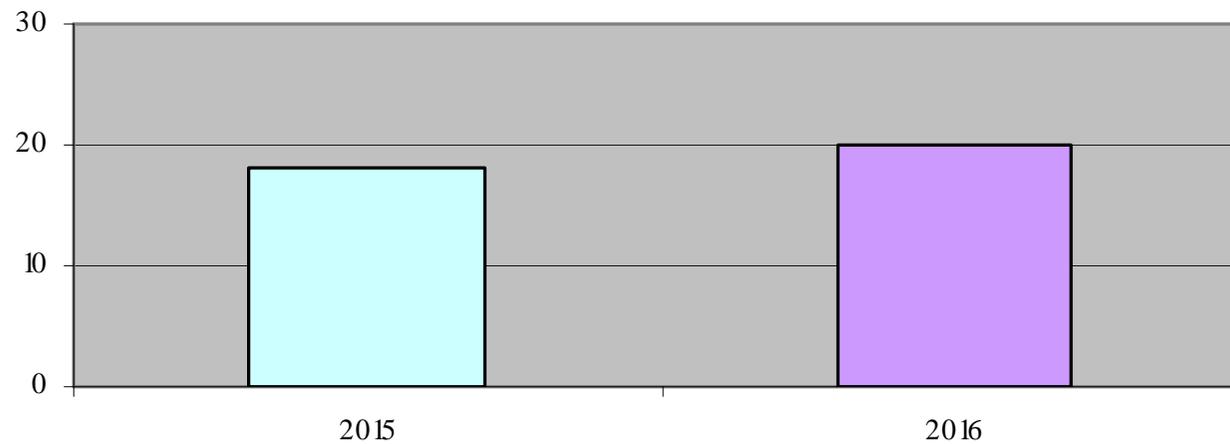


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Exploitations contrôlées PROTECTION ANIMALE



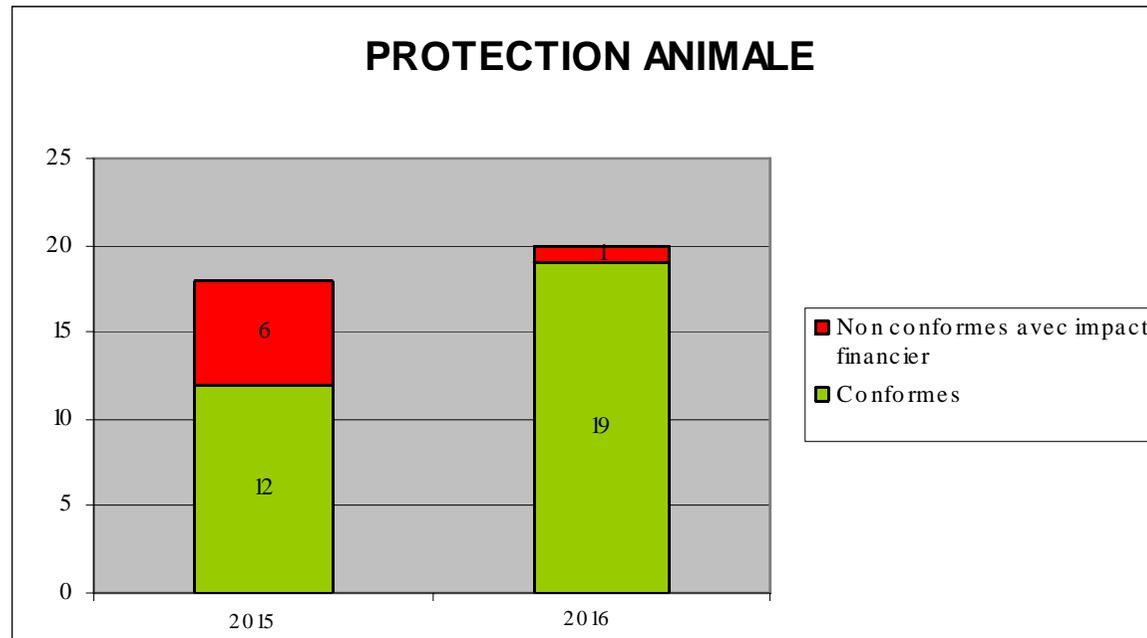
20 Exploitations

Taux de contrôle: 1 %



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Amélioration du taux de conformité (67%→95%)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Protection animale:les anomalies principales

Prévention des blessures :
1 dossier (4 en 2015)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



1.2. Les contrôles Surfaceutiques





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



-Eligibilité aux aides surfaces

REMARQUE:

2015 et 2016

PREMIERES ANNEES APRES REFORME

→ contrôles par photo interprétation (PIAO)

Conséquence: beaucoup d'écarts graphiques constatés
mais qui n'ont pas nécessairement d'incidence sur les
paiements ni en terme de pénalité SIGC (si écarts
supérieurs à 3% ou 2 ha)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



-Eligibilité aux aides surfaces

2015: 189 dossiers en contrôle

11 dossiers avec des pénalités SIGC soit **6 %**

2016: 192 dossiers en contrôle

- 20 dossiers sans écarts
- 65 à 70% des dossiers avec au moins 1 constat d'écart mais sans pénalité SIGC
- Pas de résultats officiellement renseignés pour les pénalités SIGC



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



-Conditionnalité

domaine 1: Environnement, changement climatique et BCAE

domaine 2: Santé publique végétale

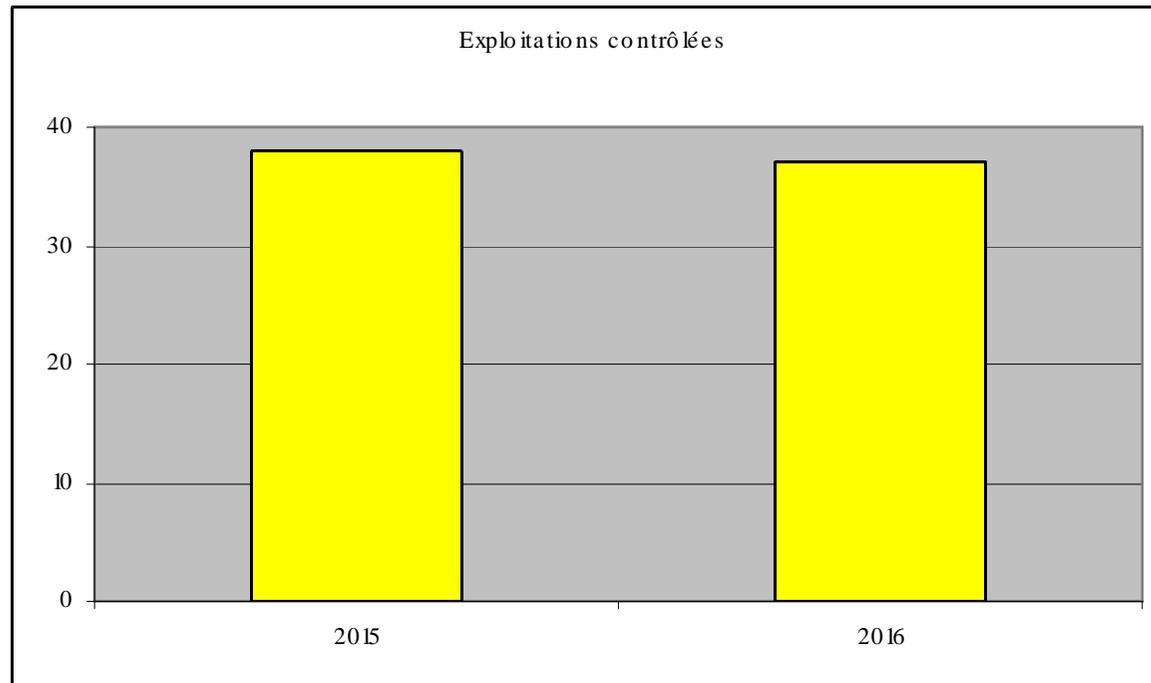


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



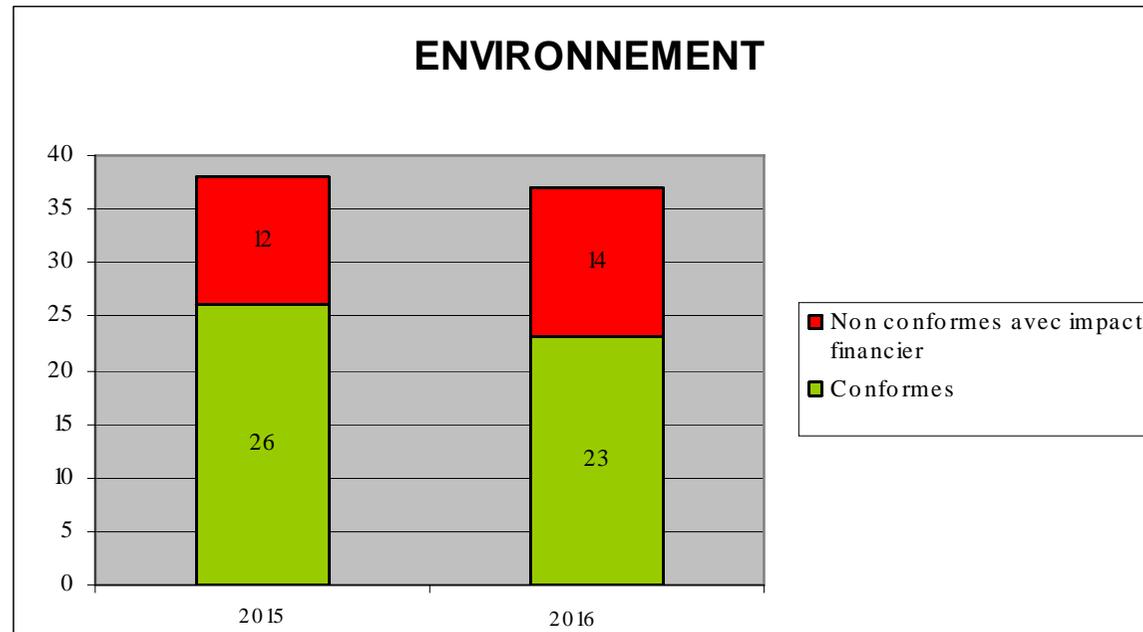
Contrôles environnement





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Diminution du taux de conformité (68 % → 62%)

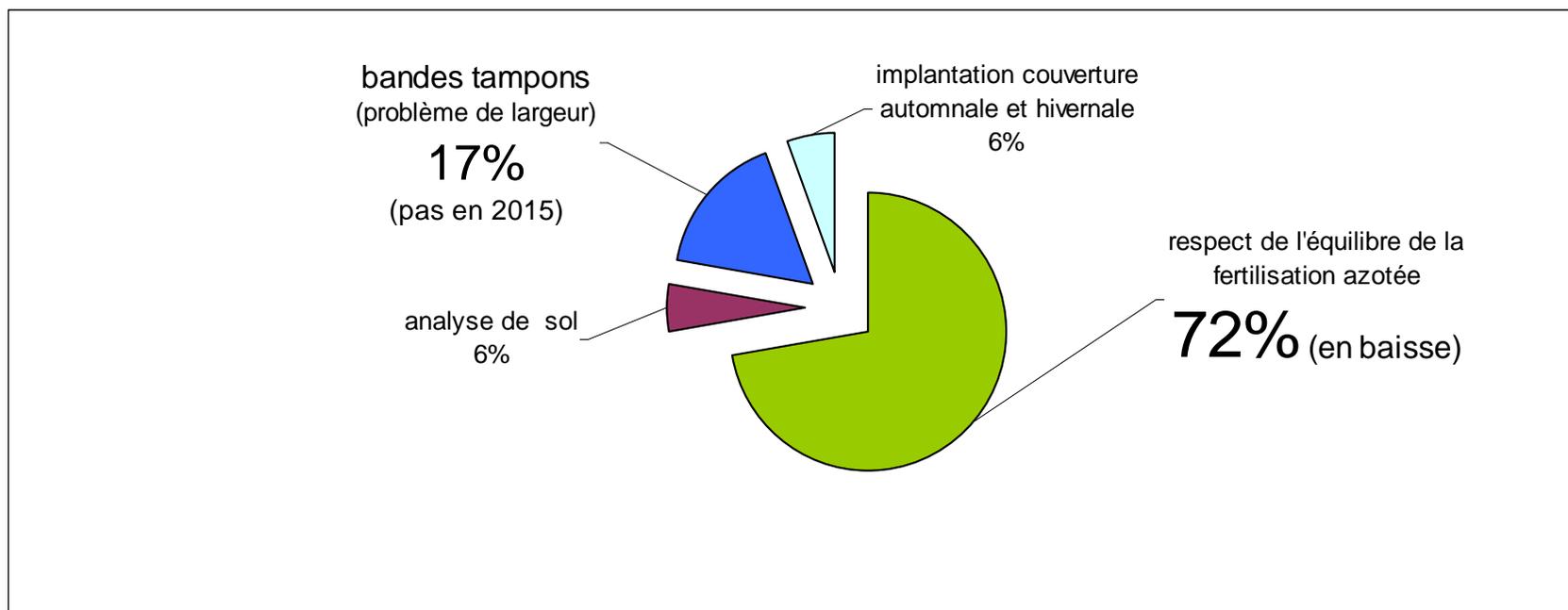


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Environnement: les anomalies principales



Sur 18 anomalies **100 % sont pénalisantes**
Pas de FAP dans le domaine environnement

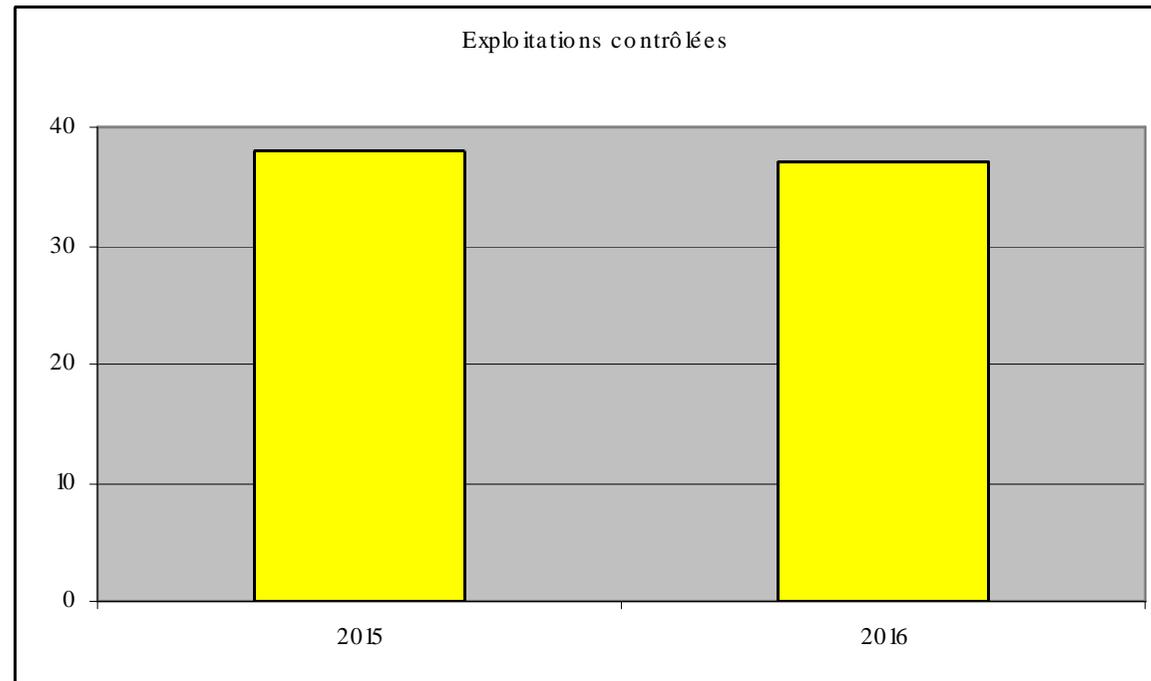


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Contrôles Santé végétale



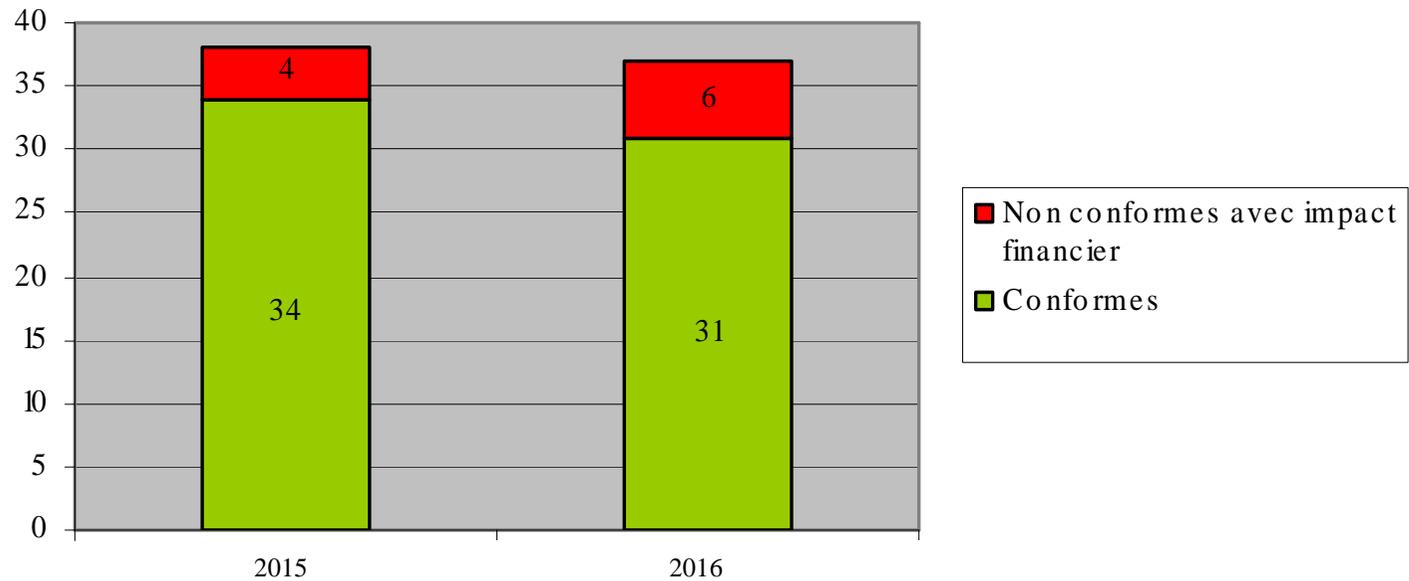


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



SANTE VEGETALE



Diminution du taux de conformité (89 % → 84%)

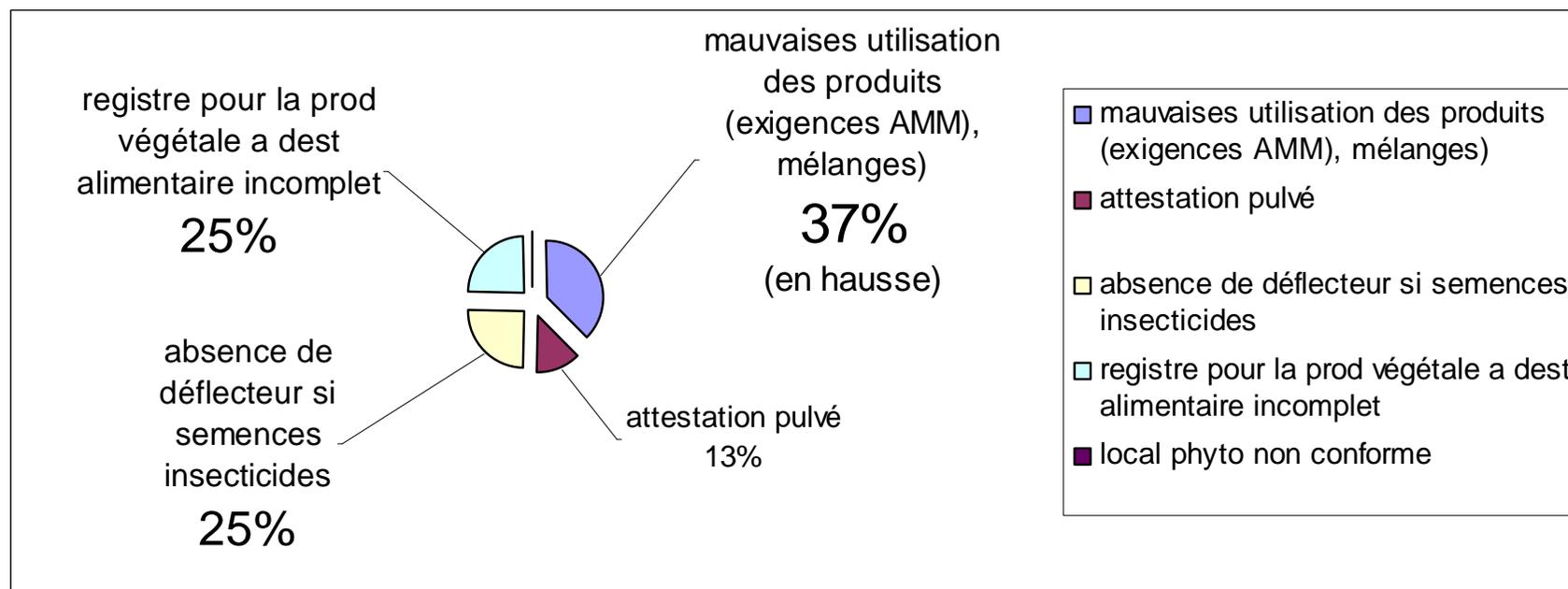


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Santé végétale: les anomalies principales



Sur 8 anomalies **88 % sont pénalisantes (1 FAP)**

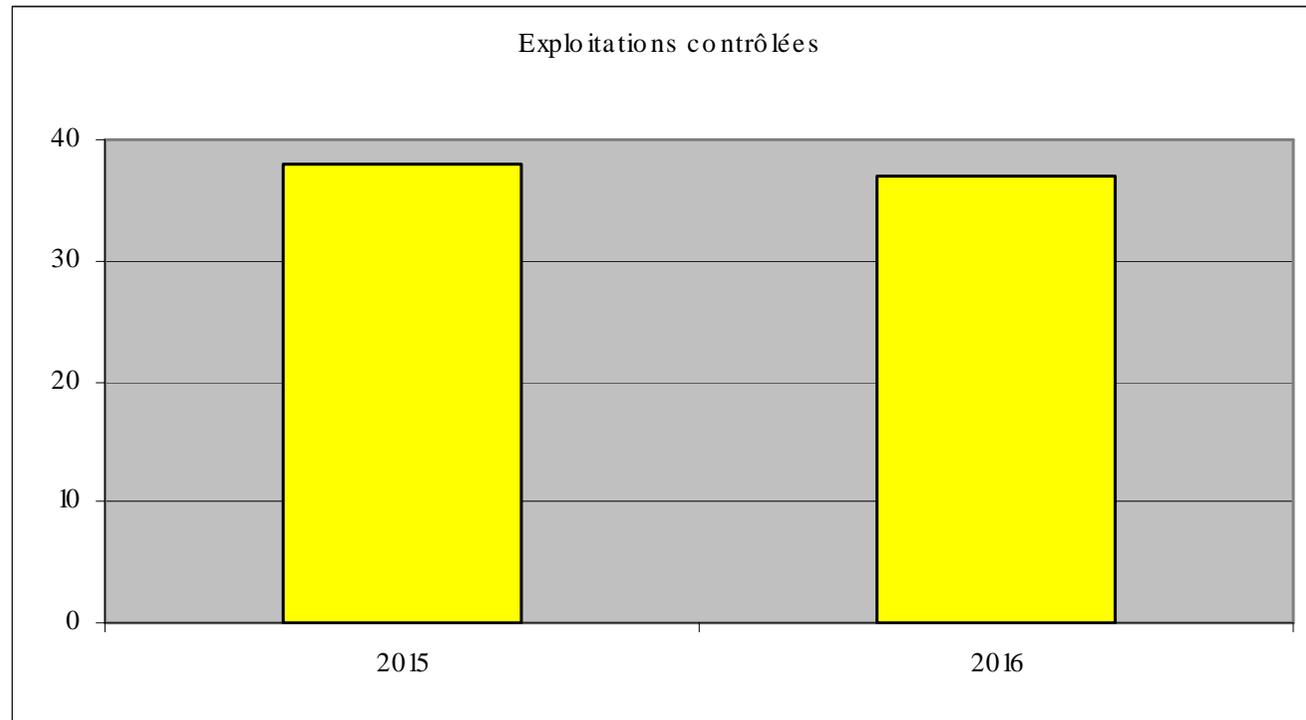


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Contrôles BCAE



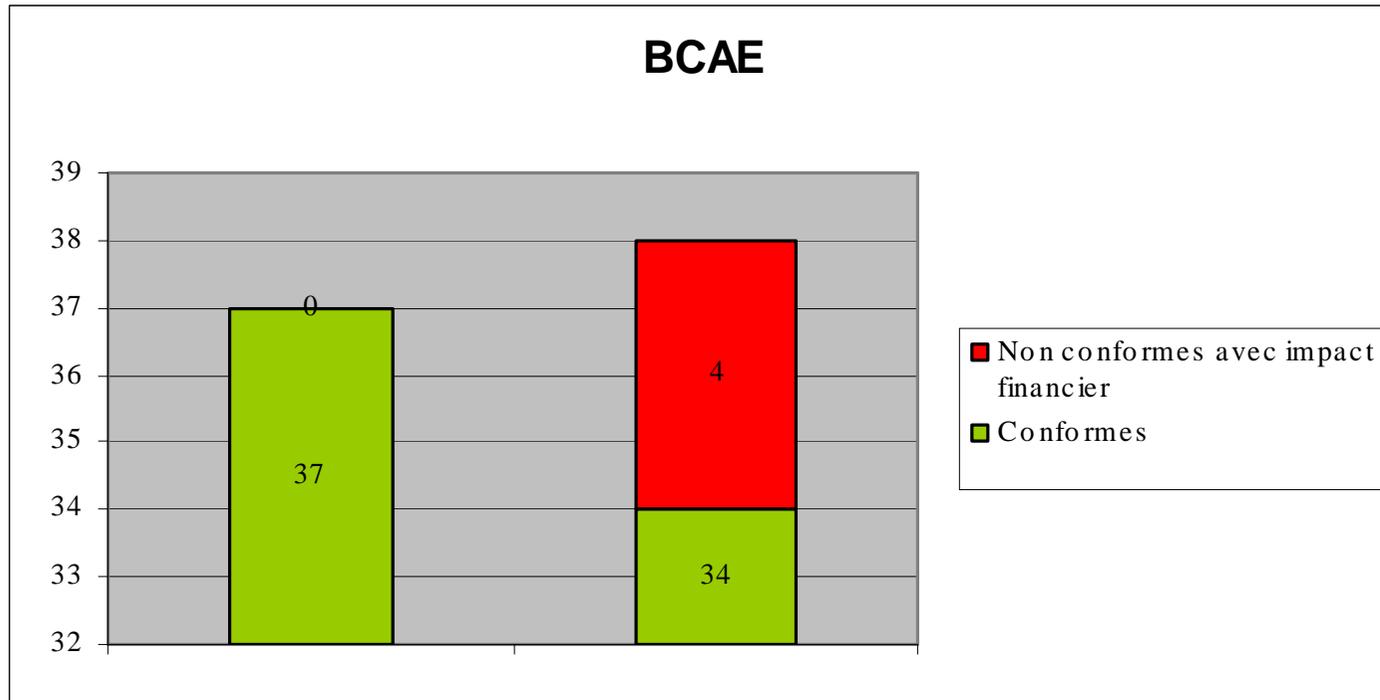
26/06/2017

34



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



taux de conformité: 89 %



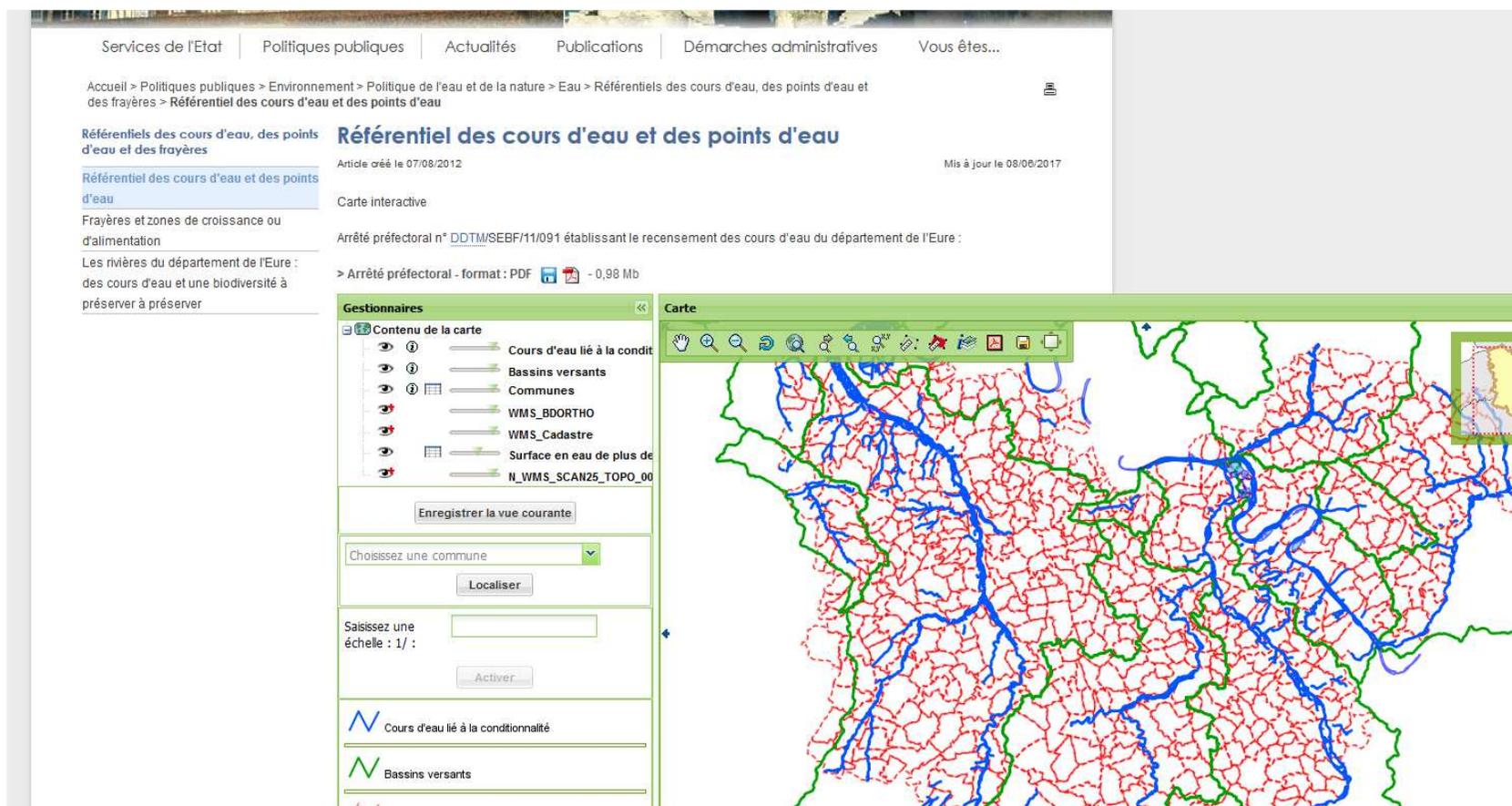
BCAE:les anomalies principales

Maintien des Haies: 4 dossiers

A noter des demandes de contre-expertise de cours d'eau auprès de la police de l'eau ou l'AFB qui ont conduit à des déclassements et à la levée des anomalies.



La carte des cours d'eau est mise à jour régulièrement et consultable en ligne sur le site: <http://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/>



Services de l'Etat | Politiques publiques | Actualités | Publications | Démarches administratives | Vous êtes...

Accueil > Politiques publiques > Environnement > Politique de l'eau et de la nature > Eau > Référentiels des cours d'eau, des points d'eau et des frayères > Référentiel des cours d'eau et des points d'eau

Référentiels des cours d'eau, des points d'eau et des frayères

Article créé le 07/08/2012 | Mis à jour le 08/06/2017

Référentiel des cours d'eau et des points d'eau

Carte interactive

Arrêté préfectoral n° DDTM/SEBF/11/091 établissant le recensement des cours d'eau du département de l'Eure :

> Arrêté préfectoral - format : PDF - 0,98 Mb

Gestionnaires

- Contenu de la carte
- Cours d'eau lié à la conditionnalité
- Bassins versants
- Communes
- WMS_BDORTHO
- WMS_Cadastre
- Surface en eau de plus de
- N_WMS_SCAN25_TOPO_00

Enregistrer la vue courante

Choisissez une commune

Localiser

Saisissez une échelle : 1 / :

Activer

Cours d'eau lié à la conditionnalité

Bassins versants



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



2. Campagne de contrôles 2017



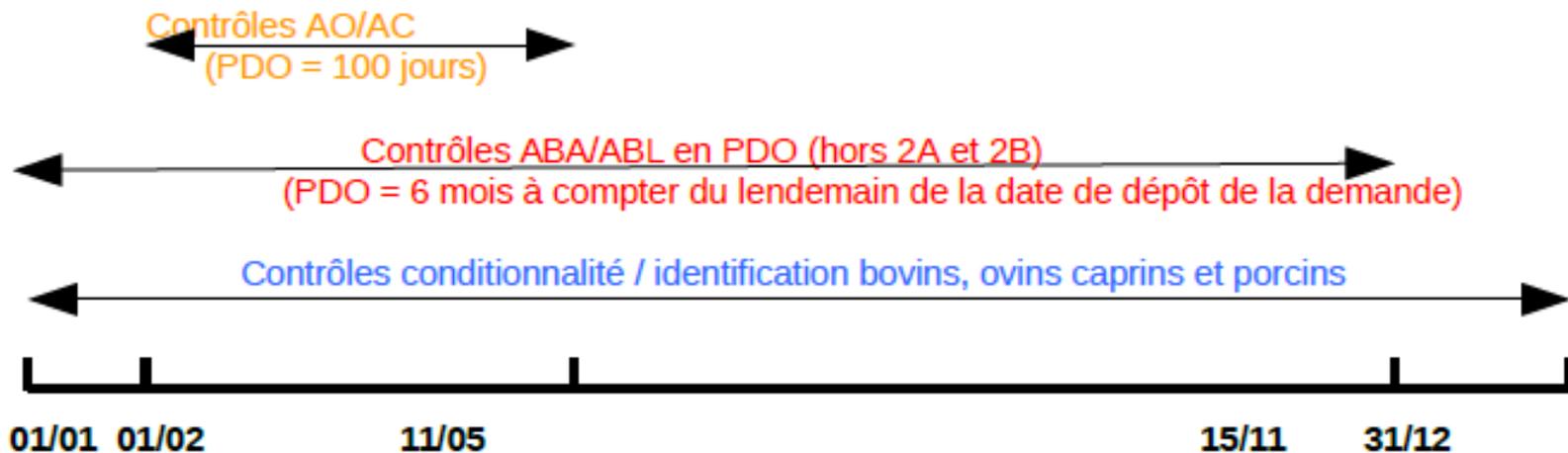
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



2.1. Les contrôles Animaux

Fonctionnement normal d'une campagne de contrôle:





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Les mises à contrôles

	motifs de contrôle		
	conditionnalité / identification (IPG)	Éligibilité / aides	Conditionnalité domaine 2: santé publique domaine 3: bien être animal
exploitations ovins/caprines	3 % des détenteurs sélection DDPP	demandeurs AO/C 10 % des demandeurs d'aide 5 % des animaux sélection DDPP complétée par DDTM	tout demandeurs ou détenteurs (25 % maxi de contrôles sur non demandeurs) 1 % des détenteurs sélection DDPP
exploitations bovines	3 % des détenteurs sélection DDPP	demandeurs ABA/ABL 5 % des demandeurs d'aide 5 % des animaux sélection DDPP complétée par DDTM	
		demandeurs AVSLM bio 5 % des demandeurs d'aide 5 % des animaux sélection DDPP	



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Grilles conditionnalité: les évolutions



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Santé animale-paquet hygiène- Fiche I

2017: nouveautés

GRILLE « SANTÉ - PRODUCTIONS ANIMALES » - « PAQUET HYGIÈNE, PRODUCTIONS ANIMALES »

Points de contrôle	Anomalies	Système d'avertissement précoce		Réduction
		Applicable ?	Délai de remise en conformité	
Registre d'élevage	Absence d'ordonnance pour tout médicament présent dans l'exploitation délivrable sur ordonnance ou pour tout traitement inscrit sur le registre d'élevage nécessitant une ordonnance : • absence totale • absence partielle	non non		5% 3%
	Absence d'au moins un : • bon de livraison ou facture pour les médicaments non soumis à prescription, ou • bon de livraison, facture ou étiquette pour les aliments pour animaux.	non		1%
	Absence d'enregistrement dans le registre d'élevage des traitements médicamenteux ou des distributions de certains aliments pour animaux* ayant un temps de retrait défini : • absence totale • absence partielle <i>* Il s'agit des aliments pour animaux contenant un additif des catégories « coccidiostatiques et histomonostatiques ».</i>	non oui	immédiat	5% 1%
Utilisation des médicaments ou aliments	Non respect des indications portées sur l'ordonnance par le vétérinaire lors des traitements médicamenteux : • sur un point d'une ordonnance • sur plusieurs points d'une seule ordonnance • sur plusieurs ordonnances	non non non		1% 3% 5%



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Santé animale-paquet hygiène- Fiche I

2017: nouveautés

Points de contrôle	Éléments d'appréciation	Syst. d'avertissement précoce		Anomalies	Réduction
		Applicable ?	Délai de remise en conformité		
Bonnes pratiques d'hygiène	Abattage clandestin avéré (animal de boucherie abattu en dehors d'un abattoir agréé, à l'exception de l'abattage familial pour les porcins, les ovins et les caprins, et de l'abattage d'animaux accidentés ou dangereux).		non		intentionnelle
	Vérification du respect des bonnes pratiques d'hygiène de la traite : absence d'attestation de contrôle de la machine à traire effectuée sur les 18 derniers mois conformément à la norme NF ISO 6690.		non		3%
	Non-respect de la séparation des locaux de stabulation avec les locaux de stockage du lait et du colostrum et absence de travaux programmés de mise en œuvre effective de la séparation prévue dans le cadre d'un plan de mise aux normes dont l'échéance a fait l'objet d'un report validé par l'administration.		non		1%
	Non utilisation d'équipements bien entretenus destinés à entrer en contact avec le lait (ustensiles, récipients, citernes, etc., utilisés pour la traite, la collecte ou le transport) faciles à nettoyer et, au besoin, à désinfecter		non		3%
	Absence de repérage distinctif des animaux soumis à traitement médicamenteux dont le lait doit être écarté		non		3%
	Locaux destinés à l'entreposage du lait et du colostrum non protégés contre les nuisibles afin d'éviter la contamination du lait et du colostrum		oui	7 jours	1%
	Non-respect de la température de conservation du lait sur les exploitations lorsque la réglementation l'exige		non		3 %



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Santé animale-substances interdites-EST Fiche II, III

2017: aucun changement



Santé animale-identification-Fiche IV

GRILLE « SANTÉ – PRODUCTIONS ANIMALES » - « IDENTIFICATION ET ENREGISTREMENT DES BOVINS » (suite)

Points de contrôle	Anomalies	Système d'avertissement précoce		Réduction
		Applicable ?	Délai de remise en conformité	
mouvements des animaux dans les délais et existence et validité du registre	constatée le jour de l'annonce du contrôle alors que plus de 7 jours (27 jours pour les naissances) se sont écoulés depuis l'événement : <ul style="list-style-type: none"> moins de 30 % des animaux et/ou moins de 3 animaux, entre 30 % et moins de 50 % des animaux et au moins 3 animaux, au moins 50 % des animaux et au moins 3 animaux ou registre des bovins inexistant ou non présenté ou non tenu au moment du contrôle. 	oui, si moins de 10 % des animaux et/ou moins de 3 animaux non non	immédiat	1 % 3 % intentionnelle
	Dépassement du délai de notification de mouvement réglementaire (NB : vérification à compter du 1 ^{er} janvier de l'année en cours) : <ul style="list-style-type: none"> moins de 30 % des notifications et/ou moins de 6 notifications réalisées hors délai, entre 30 % et moins de 60 % des notifications et au moins 6 notifications réalisées hors délai, au moins 60 % des notifications et au moins 6 notifications réalisées hors délai. 	oui, si moins de 6 notifications et / ou moins de 5 % des notifications non non	procédure particulière liée à une anomalie ne pouvant être remise en conformité (*)	1 % 3 % 5 %

2017: nouveauté

(*) dans le cas particulier d'une anomalie pour laquelle la remise en conformité est concrètement impossible au regard de la nature de l'anomalie, les conditions de remise en conformité sont considérées remplies lorsque l'anomalie n'est pas constatée à nouveau en cas de nouveau contrôle réalisé au cours de l'une des deux années suivant l'année du constat initial



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Protection et bien-être des animaux

Grille 2016: point de contrôle n°3

Points de contrôle	Éléments d'appréciation	Syst. d'avertissement précoce		Anomalies	Réduction
		Applicable ?	Délai de remise en conformité		
3- Santé des animaux (5 éléments d'appréciation)	1- Fréquence d'inspection	non		Exigence non respectée : • 1 ou 2 éléments d'appréciation non-conformes • 3 ou 4 éléments d'appréciation non conformes • 5 éléments d'appréciation non-conformes	3%
	2- Absence d'animaux malades ou blessés laissés sans soins	non			
	3- Soins appropriés aux animaux malades ou blessés	non			
	4- Recours à un vétérinaire	non			
	5- Existence d'un local ou d'un système d'isolement des animaux malades ou blessés (c'est-à-dire d'un lieu dédié ou d'une organisation dans l'élevage permettant une séparation effective de l'animal malade du reste du cheptel)	non			5%
					Intentionnelle



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Protection et bien-être des animaux

2017: nouveauté

Points de contrôle	Éléments d'appréciation	Syst. d'avertissement précoce		Anomalies	Réduction
		Applicable ?	Délai de remise en conformité		
3- Santé des animaux	1- Soins aux animaux : présence d'animaux malades ou blessés laissés sans soins	non		Élément d'appréciation non conforme	5%
	2- Soins aux animaux : soins réalisés, mais non appropriés aux animaux malades ou blessés (notamment absence de recours à un vétérinaire lorsque la situation le requiert)	non		Élément d'appréciation non conforme	3%
	3- Non-respect de l'obligation d'isolement des animaux dont l'état de santé le nécessite	non		Élément d'appréciation non conforme	3%
3- Santé des animaux (suite)	4- Constat cumulé des deux non-conformités : • Présence d'animaux malades ou blessés laissés sans soins ET • Non-respect de l'obligation d'isolement des animaux dont l'état de santé le nécessite	non		Élément d'appréciation non conforme	Intentionnelle



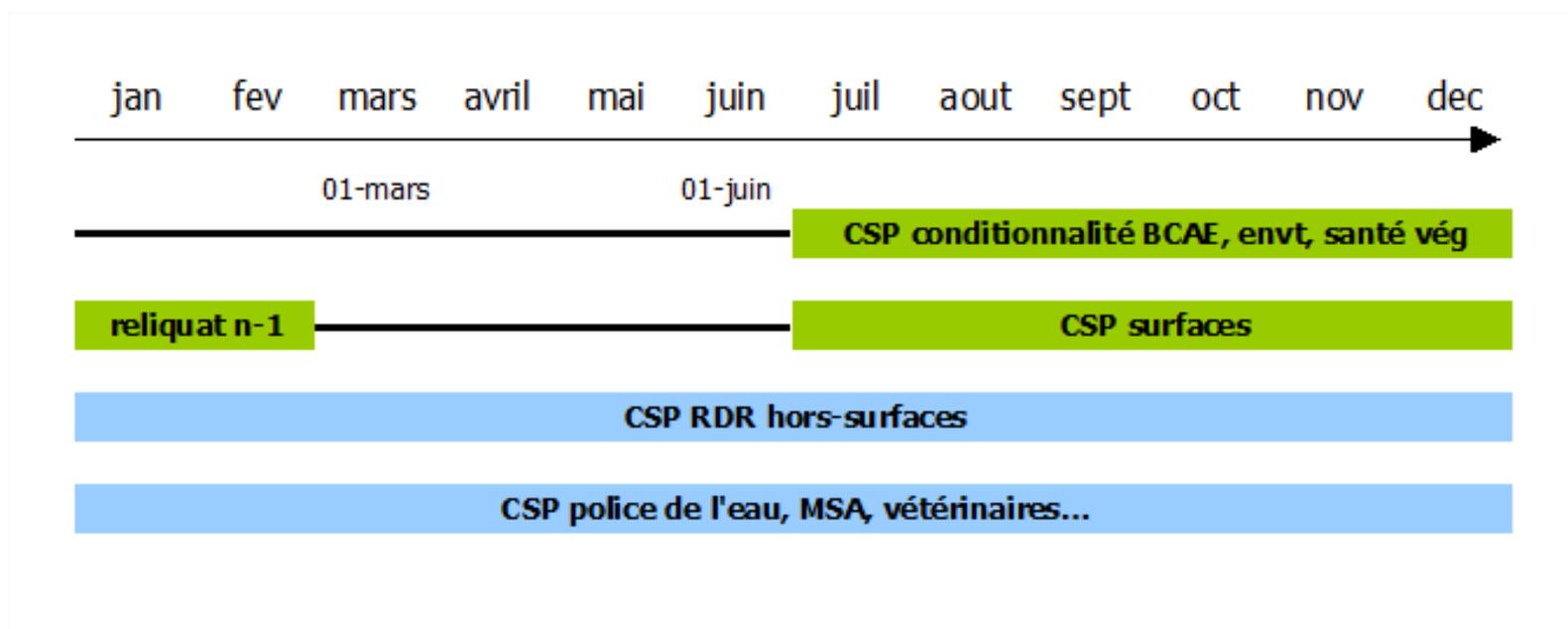
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



2.2. Les contrôles Surfaceutiques et RDR hors SIGC

Fonctionnement normal d'une campagne de contrôle:





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Rappel des taux de contrôle 2016 pour les aides surfaciées du 1er pilier au sein de la zone TD:

bénéficiaires demandant:	taux
DPB	5%
paiement redistributif	5%
paiement en faveur des JA	5%
bénéficiaires soumis aux obligations du verdissement	5%
bénéficiaires ayant des prairies naturelles sensibles	5%



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Rappel des taux de contrôle 2016 pour les aides surfaciqes du développement rural (2ème pilier):

bénéficiaires demandant:	taux
une aide de développement rural	5%
une MAEC	5%
une aide AB	5%



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Rappel des taux de contrôle 2016 pour bénéficiaires soumis aux BCAE au sein de la zone TD:

bénéficiaires soumis au respect des BCAE	taux
bénéficiaires d'aides directes du 1er pilier	1%
bénéficiaires d'aides surfaciques du développement rural (2ème pilier)	1%



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



RAPPEL: le contrôle d'une exploitation pour l'éligibilité ou la conditionnalité des aides surfaciques n'est pas un motif de désélection lorsque celle-ci est également sélectionnée en contrôle RDR



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Textes réglementaires

Cadre européen:

- Règlement (UE) n°1306/2013 du parlement Européen et du Conseil du 17/12/2013: *financement, gestion et suivi de la PAC (conditionnalité)*
- Règlement (UE) n°1307/2013 du parlement Européen et du Conseil du 17/12/2013: *régime de soutien relevant de la PAC (éligibilité)*
- Règlement d'exécution (UE) n°809/2014 du parlement européen et du Commission du 17/07/2014: *système intégré de gestion et de contrôle, les mesures en faveur du développement rural et la conditionnalité*



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Textes réglementaires

Cadre national:

- Instructions techniques
 - aides sélection, conditionnalité, suite à donner*
- Arrêté national, départemental
- Lettre du Premier Ministre du 31/07/2015
- Lettre du Premier Ministre du 14/12/2015
- Autres:
 - Rapport MASSAT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Merci de votre attention